

Rapport de la réunion du conseil de participation du 2 avril 2019

Membres présents : Sonia Gilon, Caroline Lalière, Jean Warnon, Yves-Alain Faure, Thierry Goosens, Catherine Alloin, Anthony Durieux, Mylène Beuraing, Isabelle Beaussart

Membres excusés : Marie-Jeanne Vranken, Stéphane Biron, Rohan Hagon

Membres absents : Valérie Collet, Léa Boël, Audrey Vandembroucke, Julie Périssart, Nathalie Vermeylen, Catherine Willems.

Suivi du rapport précédent :

Prêt du livre avec Club : Le Collège est lié à Club par un contrat de 4 ans, difficile à rompre maintenant, car les livres loués ne seraient pas remboursés.

Madame Lalière a contacté Club qui s'engage à améliorer ses services. Le responsable logistique de Club a été changé. L'emballage sera repensé, mais reste nécessaire pour protéger les livres. Une lettre dans les bulletins mentionnera clairement que les parents peuvent acheter les livres de leur côté, sans passer par Club.

Après ces précisions, le rapport précédent est approuvé.

Ordre du jour :

1. La question des examens de passage :

Constat de difficultés liées au système d'examens de passage : manque de clarté concernant les critères de réussite pour les élèves et les parents, pas d'optimisation du travail car la perspective est sur 12 mois plutôt que sur 10, difficultés d'organisation, problématique des examens d'entrée et des départs à l'étranger pour les 6^e.

D'où une réflexion menée par les équipes pédagogiques : avoir un même système de la 2^e à la 6^e, renforcer la transparence des critères de réussite; faciliter les délibérations tout en gardant l'aspect humain et la souveraineté du conseil de classe.

Décision de la suppression des examens de passage, à tous les niveaux, en différentes phases :

2019-2020 : suppression au 2^e degré ; 2020-2021 : en 5^e ; 2021-2022 : en 6^e

Etablissement de critères de réussite :

Réussite d'office : plus de 50% de moyenne dans chaque cours, pour toute l'année

Risque de redoublement :

- moins de 35 % dans une branche (moyenne de l'année), valable pour toute branche (pour éviter les boycotts)

- 8 ou 9 heures d'échec (selon cours à 4 ou à 5 heures)

- 3 branches ou plus en échec

- 2 cours en échec dont 1 échec récurrent (au moins sur 2 ans)

Tricherie à l'examen = 0

Communication sur les difficultés via les bulletins et réunion de parents.

Adaptation du bulletin :

Maintien des périodes actuelles : 4 bulletins de travail journalier et 2 pour les examens

Certification permanente

Modification de la pondération, moyenne des branches sur 100, suppression de la moyenne générale

La pondération du 1^{er} degré est encore en cours de réflexion.

Importance de la session de juin pour le 3^{ème} degré car enjeu de préparation aux études supérieures.

A Noël et en mars : l'élève se verra signaler l'état de sa situation (vert / orange / rouge).

Bulletin identique en professionnelle mais pas en 4^{ème} maçonnerie : le bulletin sera différent, en lien avec l'obligation légale (4 UAA à réussir, réussite ou réorientation en fin d'année).

2. Divers :

Y a-t-il des directives ministérielles concernant les taux d'échecs, importants en Belgique ?.

En Fédération Wallonie-Bxl, les familles ne suivent pas nécessairement l'avis du conseil classe orientant vers TT-TQ-PQ de et recommencent une année dans la même filière, plutôt que de suivre une réorientation.

Les moyennes de réussite sont communiquées aux directions des écoles. Des pistes sont proposées aux enseignants et aux élèves. Par exemple la remédiation est soutenue, des formations sont proposées aux enseignants.

Pourquoi maintenir la pression des examens ? Certaines écoles ont supprimé les examens.

On accompagne les élèves du 1^{er} degré pour éviter le stress. Le travail par unités d'apprentissage se développe ; la programmation des certifications se complexifie. On va sans doute à terme vers cette suppression. Mais le souci est aussi de préparer les élèves au supérieur.

Beaucoup de changements seront à mettre en œuvre avec la réalisation du pacte d'excellence.

Y a-t-il une sensibilisation à l'école

à la cause des démunis ? Oui, chaque année, en particulier à Noël et à Pâques. L'école organise beaucoup d'actions, en lien avec des associations nivelloises ou autres. Elles sont organisées par les professeurs de religion ou d'autres branches. Cette année l'école a soutenu, par exemple, Viva For Life, Le Goéland, des personnes réfugiées, Action Damien, et participé à l'opération Wallonie Plus Propre, en lien avec l'actualité pour le climat et l'appel de Laudato Si. Des élèves se réunissent aussi sur le temps de midi pour Oxfam et se préparent à bien informer les 1^e en particulier du sens de leurs actions.

Un fil rouge est souhaité. Cependant, certaines activités ne sont pas décidées dès septembre. Plus de visibilité serait bienvenue, notamment grâce au site internet qui est en voie d'amélioration.

au harcèlement ? L'école travaille avec le planning familial, en deux temps, en 1^e, en 2^e, sur les sujets du vivre-ensemble, des relations filles-garçons. La problématique a aussi été expliquée aux élèves de 1^e par le moyen d'une pièce de théâtre à la Saint-Nicolas et en 2^e en avril ; le sujet est abordé dans les cours de religion.

L'école reçoit l'aide d'un médiateur et travaille parfois avec la police en cas d'infraction dépassant le cadre scolaire.

Mais il importe aussi de différencier un ressenti plus passager et un réel harcèlement : d'où aide du PMS ; sensibilisation et formation des éducateurs et éducatrices.

Deux cas de harcèlement sont effectivement suivis cette année, dans deux classes.

à l'écologie ? Oui, l'école a proposé un achat groupé d'emballages réutilisables pour les tartines. Une réflexion est aussi en cours pour que les futurs élèves de 1^{ère} prennent l'habitude d'emporter une gourde, remplie à la maison.

L'accès à l'eau est à améliorer (possibilité dans certains réfectoires ; question des fontaines à eau).

Le Conseil de Participation remercie madame Gilon pour le travail accompli ces deux dernières années et lui souhaite une très bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.